

**nouveau système d'évaluation des personnels enseignants : non merci**

Le snU.pden-FSU s'oppose à la réforme envisagée de l'évaluation des enseignants.

Le seul chef d'établissement ne peut évaluer seul les compétences pédagogiques et disciplinaires de tout enseignant, n'ayant pas lui-même des compétences dans tous les domaines requis pour mener à bien cette évaluation.

Une expérimentation d'entretiens professionnels pour les personnels enseignants ayant 2 ans ou 20 ans de métier a été menée l'an passé. Une partie d'entre eux l'ont d'ailleurs refusée. Aucune évaluation n'a été rendue publique à ce jour et malgré cette absence, le ministère envisage, comme à son habitude, d'étendre à tous les personnels ces entretiens professionnels.

La pratique des entretiens professionnels existe dans nos EPLE pour les personnels administratifs avec tous les effets néfastes que l'on connaît : lourdeur du dispositif pour le chef d'établissement, grande difficulté d'harmonisation, rancœur de certains, recours très difficiles en CAPA. ..

Le snU.pden-FSU rappelle qu'avec la FSU, il s'oppose au rapprochement de l'évaluation des fonctionnaires avec celle menée dans les entreprises. Ce type d'évaluation a pourtant montré ses conséquences néfastes tant pour les personnels que pour la performance à long terme des entreprises. C'est pourquoi il est de plus en plus souvent abandonné au sein même des structures concurrentielles.

Un rapide survol des critères à évaluer montre que nous serons en difficulté face à certains d'entre eux. Comment évaluer :

- la progression de chaque élève ?
- la progression de l'enseignant dans ses compétences disciplinaires ?
- la pratique professionnelle au sein de l'établissement notamment pour celles et ceux qui pour des raisons particulières ne peuvent s'investir autant qu'attendu par le chef d'établissement ?
- et cerise sur le gâteau : la qualité du cadre de travail, comme mesure-t-on ceci ? En ayant des oreilles dans les couloirs ???

Enfin et cela est plus préoccupant, cet entretien aura un impact non négligeable sur la carrière des personnels et notamment sur leur bulletin de salaire. Nous sommes déjà face à cette difficulté avec les personnels administratifs et savons tous les dégâts que cette réforme a causés. Nous ne voulons pas au snU.pden-FSU perpétuer ce système et rappelons que tous les fonctionnaires doivent être traités de façon équitable. **Cette réforme est un encouragement à l'individualisme au moment où l'Ecole a besoin de travail collectif pour assurer l'avenir de nos élèves.**

Cette réforme doit être retirée et l'évaluation si elle doit évoluer tout comme les métiers le font, doit se faire suite à des débats sereins entre toutes les parties concernées.

Comment évaluer individuellement des pratiques pour une part collectives ?

Secrétariat général